



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

Conseil exécutif

Cent quatre-vingt-deuxième session

182 EX/13

PARIS, le 11 août 2009
Original anglais

Point 13 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL SUR LA PARTICIPATION ET LA CONTRIBUTION DE L'UNESCO À L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ (2010)

Résumé

Se référant à la résolution 61/203 de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'Année internationale de la biodiversité (2010), le Directeur général présente les projets de l'UNESCO pour la participation et la contribution de l'Organisation à cette Année. Les activités proposées entre dans le champ du Projet de 35 C/5 et sont donc sans incidence financière ou administrative supplémentaire directe.

Action attendue du Conseil exécutif : décision proposée au paragraphe 12.

1. À sa 61^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies, par sa résolution 61/203, a déclaré 2010 Année internationale de la biodiversité. Dans cette résolution, l'Assemblée générale des Nations Unies s'est déclarée préoccupée par l'appauvrissement continu de la diversité biologique et a estimé qu'un effort sans précédent serait nécessaire pour en ralentir sensiblement le rythme d'ici à 2010. Elle s'est également déclarée profondément préoccupée des incidences sociales, économiques, écologiques et culturelles de l'appauvrissement de la diversité biologique, et notamment de ses conséquences négatives pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et a insisté sur la nécessité de prendre des mesures concrètes pour inverser ce processus, en particulier par la réalisation du triple objectif de la Convention sur la diversité biologique (CDB) et de l'objectif concernant l'appauvrissement de la biodiversité à atteindre avant 2010. L'objectif de l'Année sera donc de sensibiliser l'opinion à l'importance de la diversité biologique en appuyant des actions aux niveaux local, régional et international.
2. L'Assemblée générale Nations Unies a désigné le secrétariat de la CDB comme point focal de l'Année et a invité le secrétariat à coopérer avec d'autres organes des Nations Unies, secrétariats d'accords multilatéraux sur l'environnement et organisations internationales, ainsi qu'avec d'autres parties prenantes, pour attirer davantage l'attention de l'opinion internationale sur l'appauvrissement continu de la diversité biologique.
3. L'Assemblée générale a encouragé les États membres et d'autres parties prenantes à profiter de l'Année pour sensibiliser l'opinion à l'importance de la diversité biologique en appuyant des actions aux niveaux local, régional et international. Elle a invité les États membres à envisager

de constituer des comités nationaux de l'Année, et les a également invités, avec les organisations internationales compétentes, à appuyer les activités organisées par les pays en développement, notamment les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, ainsi que les pays en transition.

4. Dans le cadre de la coopération déjà ancienne et féconde entre l'UNESCO et la CDB, des discussions ont été organisées entre de hauts responsables de l'UNESCO et le Secrétaire exécutif de la CDB sur une collaboration éventuelle en vue de l'Année. Il en est ressorti que l'UNESCO pouvait beaucoup contribuer à la mise en œuvre de l'Année internationale de la biodiversité et que ses activités dans ce domaine figureraient dans la stratégie officielle de mise en œuvre de l'Année.

5. La stratégie de mise en œuvre de l'Année désigne l'UNESCO comme partenaire essentiel. En tant qu'institution à même d'intégrer les considérations relatives à la biodiversité dans la recherche scientifique, l'éducation et la culture, il est de fait que l'UNESCO est en mesure d'ouvrir l'accès à une grande variété d'acteurs concernés par l'Année internationale de la biodiversité.

6. Le Secrétariat de l'UNESCO a mis au point des projets de grande ampleur pour célébrer l'Année :

- (a) l'UNESCO inaugurerait l'année 2010 les 21 et 22 janvier 2010 à Paris, avec un événement de haut niveau : l'inauguration d'une nouvelle exposition sur la biodiversité. Celle-ci voyagerait ensuite à travers le monde au cours de l'Année. Une note de synthèse a été rédigée et des plans de collecte de fonds et de partenariats synergiques sont en voie d'élaboration ;
- (b) après le lancement de l'exposition, l'UNESCO organiserait une conférence scientifique (25-29 janvier 2010). Celle-ci aborderait plusieurs sujets définis par la Conférence des Parties de la CDB comme appelant un approfondissement scientifique. Cette conférence se déroulerait en étroite coordination avec la conférence du Groupe interacadémies prévue du 10 au 12 janvier 2010 à Londres, ainsi qu'avec la Conférence de Trondheim sur la biodiversité de février 2010 ;
- (c) c'est aussi par le biais de l'UNESCO que les idées de l'Année internationale de la biodiversité pourront être intégrées dans la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable. Un dossier pédagogique sur la biodiversité sera conçu, sur le modèle de celui qui avait été produit pour l'Année internationale des déserts et de la désertification. Ce dossier sera officiellement distribué à toutes les parties à la CDB lors de la 10^e réunion de la Conférence des Parties, qui aura lieu à Nagoya (Japon) en octobre 2010 ;
- (d) une conférence sur la relation entre diversité biologique et diversité culturelle sera organisée en juillet 2010 à Montréal ; y seront présentées les initiatives de l'UNESCO en vue d'un programme de travail sur la diversité culturelle et la biodiversité avec la CDB, sur la base de leurs mandats respectifs. Cette conférence servira de fondement pour ce programme de travail futur ;
- (e) enfin, l'UNESCO s'efforcera aussi d'organiser plusieurs activités complémentaires associant la biodiversité à d'autres thèmes transversaux, notamment une table ronde sur la biodiversité et le genre.

7. L'UNESCO travaillera en partenariat avec d'autres acteurs nationaux et internationaux compétents dans le cadre de l'Année. Les partenariats avec les États membres, les présidences de la neuvième (Allemagne) et de la dixième (Japon) Conférence des Parties, les membres du Groupe de liaison pour la biodiversité, le PNUE, le secrétariat de la CDB, plusieurs organisations internationales participant à des activités scientifiques et éducatives dans le domaine de la biodiversité et d'autres partenariats seront envisagés. Sur le plan interne, l'UNESCO fonctionnera

sur un mode intersectoriel, notamment en organisant des activités conjointes entre le Secteur des sciences exactes et naturelles et le Bureau de la planification stratégique sur la biodiversité et le genre, entre le Secteur des sciences exactes et naturelles et le Secteur de la culture sur la diversité biologique et culturelle, entre le Secteur des sciences exactes et naturelles et le Secteur des sciences sociales et humaines sur les questions liées à l'égalité d'accès et le partage des avantages, ainsi qu'entre le MAB et la COI sur la biodiversité marine et côtière.

8. À sa 63^e session, l'Assemblée générale des Nations Unies a également décidé d'organiser, en tant que contribution à l'Année internationale de la biodiversité en 2010, une réunion de haut niveau d'une journée de l'Assemblée générale, avec la participation de délégations et de chefs d'État et de gouvernement. L'Assemblée générale a invité le secrétariat de la CDB « à lui présenter à sa 64^e session, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un rapport sur les travaux de la Conférence des Parties et à y inclure des informations sur les préparatifs de la réunion de haut niveau ».

9. Le Secrétariat de l'UNESCO a été informé par le secrétariat de la CDB des préparatifs de la réunion de haut niveau, qui devrait se tenir le 20 septembre 2010. Il est prévu que la réunion de haut niveau d'une journée de l'Assemblée générale sera structurée en six groupes de travail :

- (a) Groupe I - L'objectif 2010 en matière de biodiversité : « Progrès, difficultés et action future en vue de conserver les services qu'offre la nature »
- (b) Groupe II - Changement climatique et diversité biologique : « Le rôle de la biodiversité dans les mesures de mitigation et d'adaptation »
- (c) Groupe III - L'accès aux ressources génétiques et le partage équitable des avantages de leur utilisation : « Se sentir responsable du patrimoine naturel commun »
- (d) Groupe IV - La biodiversité pour le développement et la lutte contre la pauvreté : « Les avantages à tirer d'une utilisation durable des ressources naturelles »
- (e) Groupe V - Financer la biodiversité : « Investir dans l'avenir »
- (f) Groupe VI - Associer les principales parties prenantes : « Obtenir le concours des acteurs clés ».

10. Il est proposé que l'UNESCO collabore avec le secrétariat de la CDB à l'organisation de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale en rendant disponibles les résultats des activités de l'UNESCO pour l'Année en vue de guider les groupes de travail prévus, et qu'elle prenne une part active à la réunion de haut niveau.

11. On trouvera en annexe au présent document une liste préliminaire des principaux événements liés à l'Année internationale de la biodiversité prévus pour 2010.

Action attendue du Conseil exécutif

12. Le Conseil exécutif souhaitera peut-être adopter une décision libellée comme suit :

Le Conseil exécutif,

1. Rappelant la résolution 61/203 de l'Assemblée générale des Nations Unies proclamant 2010 Année internationale de la biodiversité,
2. Ayant examiné le document 182 EX/13 sur la participation et la contribution de l'UNESCO à l'Année internationale de la biodiversité (2010),

3. Considérant l'excellence de la coopération de longue date et mutuellement bénéfique entre l'UNESCO et la Convention sur la diversité biologique, dont le secrétariat sera chargé de coordonner les activités en vue de l'Année internationale de la biodiversité (2010),
4. Exprime son soutien à l'Année internationale de la biodiversité 2010 ;
5. Recommande que l'UNESCO joue un rôle actif dans sa mise en œuvre ;
6. Approuve les projets de l'UNESCO en vue de l'Année internationale de la biodiversité tels qu'ils sont présentés dans le document 182 EX/13 et son annexe ;
7. Encourage les États membres à collaborer avec le Secrétariat de l'UNESCO pour définir les activités liées à l'Année qui présenteraient le plus d'avantages pour les États membres ainsi qu'à appuyer la réalisation des activités de l'UNESCO pour l'Année internationale de la biodiversité en apportant des financements extrabudgétaires ;
8. Encourage le Directeur général à assurer la participation active de l'UNESCO à la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'Année internationale de la biodiversité (2010) à sa 63^e session en 2010 ;
9. Prie le Directeur général d'établir un rapport sur la participation et la contribution de l'UNESCO à l'Année internationale de la biodiversité (2010) pour examen par le Conseil exécutif à sa 186^e session.

ANNEXE

LISTE PRÉLIMINAIRE DES MANIFESTATIONS INTERNATIONALES À RETENIR
DANS LE CADRE DE L'ANNÉE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITÉ

Date	Lieu et intitulé	Objet	Partenaires
Janvier			
À déterminer	<i>Berlin, Allemagne</i> Lancement de l'Année internationale de la biodiversité par le Président de la COP-9	Lancement officiel de l'Année, parrainée par la présidence allemande, en présence de personnalités de premier plan. Les derniers détails seront connus à partir du deuxième trimestre de 2009.	Gouvernement allemand
11-12 (à confirmer)	<i>Madrid, Espagne</i> Conférence sur les zones protégées en Europe	Première manifestation d'envergure européenne consacrée à l'Année internationale de la biodiversité.	UE, autres
13-15	<i>Londres, Royaume-Uni</i> Assemblée générale et conférence scientifique du Groupe interacadémies sur les questions internationales, à l'occasion du 350 ^e anniversaire de la Royal Society	La conférence abordera des thèmes relatifs à la biodiversité et à la « cible 2010 ». Une note conceptuelle doit être élaborée à ce sujet, mais la conférence pourrait s'intéresser à la relation existant entre les services rendus par les écosystèmes, la biodiversité et le bien-être humain.	The Royal Society
21-22	<i>Paris, France</i> Ouverture de l'Année internationale de la biodiversité, lancement de l'exposition de l'UNESCO	Événement de premier plan auquel assisteront des chefs d'État. Diverses présentations seront consacrées à des thèmes phares relatifs à la contribution de la biodiversité au développement et au bien-être humain. L'exposition itinérante de l'UNESCO sera inaugurée. En conclusion, une réception aura lieu : des invités de prestige participeront à un cocktail et assisteront à un concert interprété par des artistes de renom.	UNESCO
25-29	<i>Paris, France</i> Conférence scientifique de l'UNESCO	Conférence d'une durée d'une semaine visant à apporter de nouveaux éléments factuels et un appui complémentaire à la Convention en vue des travaux qu'elle mènera après 2010. Parmi les thèmes retenus : le changement climatique, la nouvelle génération de taxinomie et de systématique, ainsi que le financement des activités intéressant la biodiversité.	UNESCO
Février			
1 ^{er} -5	<i>Trondheim, Norvège</i> La Conférence de Trondheim sur la biodiversité sur la Cible Biodiversité 2010	La Conférence de Trondheim sur la biodiversité constituera le principal débat de fond sur le suivi de la Cible Biodiversité 2010.	Norvège

Date	Lieu et intitulé	Objet	Partenaires
12-28 (à confirmer)	<i>Delhi, Inde</i> Sommet de Delhi sur le développement durable (DSDS)	Dans le cadre de cet événement, il est prévu d'organiser une réunion de haut niveau sur la biodiversité au service du développement et une concertation sur les politiques.	DSDS
16-20	À déterminer Forum ministériel mondial pour l'environnement	Les thèmes et les activités du forum seront définis en collaboration avec le PNUE, mais on recherchera un engagement de haut niveau en ce qui concerne les priorités en matière de biodiversité.	PNUE
À déterminer	<i>Uruguay</i> Quatrième Assemblée du Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	Célébration et promotion de l'Année internationale de la biodiversité.	FEM
Mars			
16-24	<i>Carthagène, Colombie</i> Manifestation organisée dans le cadre des entretiens sur l'accès et le partage des avantages (APA)	<ul style="list-style-type: none"> – Manifestation autour des « réussites de 2010 », axée sur les activités menées en Colombie/Amérique latine. – 9^e Groupe de travail sur l'APA – consultations informelles (16-17). – Réunion du bureau de la COP (17). – 9^e Groupe de travail sur l'APA (18-24). 	Colombie, secrétariat de l'ONU, CDD
21-23	<i>Doha, Qatar</i> 15 ^e session de la COP à la CITES	Rencontre de haut niveau prévue, en collaboration avec le secrétariat de la CITES et le Ministère de l'environnement.	CITES
Avril			
À déterminer	<i>Libreville, Gabon</i> Réunion avec l'ONUDI sur le thème : L'industrie d'extraction et la biodiversité	Détails à préciser.	ONUDI
Mai			
1 ^{er} -31	<i>Shanghai, Chine</i> Exposition universelle à Shanghai	Le secrétariat de la CDB y participera au sein du pavillon des Nations Unies et s'associera à l'UNESCO, entre autres, pour mener des activités sur le thème de la conférence.	Bureau de coordination de l'Exposition universelle de Shanghai
13-15	<i>New York, États-Unis</i> 18 ^e session de la CDD : Débat de haut niveau	Une réunion de haut niveau et d'autres activités feront apparaître les liens entre les problématiques de la biodiversité et le programme de la CDD.	CDD, secrétariat de l'ONU

Date	Lieu et intitulé	Objet	Partenaires
13-28	<i>Nairobi, Kenya</i> 14 ^e réunion du SBSTTA 3 ^e Groupe de travail sur l'examen de l'application de la Convention	<ul style="list-style-type: none"> – Présentation de la 3^e édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique à la 14^e réunion du SBSTTA. – Rencontre de scientifiques sur le thème des sciences de la biodiversité. – Manifestation réunissant des jeunes. <p>Lancement de l'étude scientifique étayant la communication autour de l'Année internationale de la biodiversité, rapprochement de ses résultats du rapport sur l'économie des écosystèmes et de la biodiversité (TEEB) ; renforcer encore le rôle des sciences dans les travaux futurs ; incitation des parties à commencer à préparer les prochaines étapes de la mise en œuvre de la Convention, préalablement à la 10^e session de la COP.</p>	Allemagne, PNUÉ
À déterminer	<i>Abidjan, Côte d'Ivoire</i> Réunion annuelle de la Banque africaine de développement	À déterminer.	À déterminer
21-22	<i>New York, États-Unis</i> Célébration de la Journée internationale de la diversité biologique dans le cadre de la réunion de l'Instance permanente sur les questions autochtones	<ul style="list-style-type: none"> – Exposition de photographies : « ILCs: Custodians of Biodiversity » (Les communautés locales et autochtones : gardiennes de la biodiversité). – Débat spécial. <p>Mise en lumière du rôle essentiel des communautés locales et autochtones ; incitation des membres de l'Instance à apporter leur soutien à la CDB et à une Cible pour l'après-2010.</p>	Secrétariat des Nations Unies
22	<i>Plusieurs pays</i> Journée internationale de la diversité biologique	<ul style="list-style-type: none"> – Célébration de l'Année internationale de la biodiversité, avec les réussites de 2010 comme thème principal. – Présentation des dernières activités menées au titre de la Vague verte. <p>Incitation des pays à illustrer et à soutenir les activités menées à l'échelle nationale à l'appui de l'Année internationale de la biodiversité ; promotion de la concertation nationale sur le rôle de la biodiversité dans le développement ; incitation des pays à lancer/actualiser/mettre en œuvre leurs SPANB ; exemples de la dynamique créée par la Vague verte.</p>	Parties à la CDB
Juin			
5	<i>Bureaux régionaux du PNUÉ</i> Journée mondiale de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> – Résultats des concours de peinture et de photographie – Allocutions du Secrétaire général de l'ONU, du Directeur exécutif du PNUÉ et d'autres orateurs. 	Allemagne, PNUÉ

Date	Lieu et intitulé	Objet	Partenaires
17	Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse	Réflexion sur la relation entre la lutte contre la dégradation des terres et la conservation de la biodiversité.	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
Juillet			
À déterminer	<i>Canada</i> Départ d'une expédition de deux ans sur le thème de la biodiversité, dirigée par Jean Lemire	Fort de l'immense succès remporté par la « Mission antarctique » en 2007, Jean Lemire va entamer un périple à la voile de deux ans avec pour destinations les points névralgiques de biodiversité, partout dans le monde. Le voyage sera filmé et un site Web interactif permettra de dialoguer avec l'équipe.	Jean Lemire
À déterminer	<i>New York, États-Unis</i> (sous réserve) Débat de haut niveau du Conseil économique et social	Démonstration de l'importance que revêtent la biodiversité et la CDB dans le cadre de la poursuite des OMD ; présentation des critères retenus pour la définition d'une Cible pour l'après-2010 et incitation au dialogue à propos de la relation entre développement et biodiversité.	Secrétariat de l'ONU, Président du Conseil économique et social
À déterminer	<i>Montréal, Canada</i> Conférence de l'UNESCO sur la diversité biologique et culturelle	Conférence qui étudiera la relation entre diversité biologique et diversité culturelle et leur contribution au développement durable. On cherchera à rapprocher les deux domaines sur le plan politique.	UNESCO, Université de Montréal, CDB
Août			
À déterminer			
Septembre			
20 (à confirmer)	<i>New York, États-Unis</i> Assemblée générale des Nations Unies	<ul style="list-style-type: none"> – Débat de haut niveau sur la biodiversité au service du développement. – Présentation des conclusions de la 3^e édition de Perspectives mondiales de la diversité biologique, en présence de personnalités de premier plan. – Exposition UNESCO. <p>Incitation au débat sur l'intégration des problématiques de la biodiversité dans le cadre de la poursuite des OMD et définition du prochain ensemble d'objectifs.</p>	Secrétariat de l'ONU, UNESCO, PNUD

Date	Lieu et intitulé	Objet	Partenaires
Octobre			
8-9	<i>Nagoya, Japon</i> Atelier conjoint CDB-Convention d'Aarhus	<ul style="list-style-type: none"> – Manifestation autour des « réussites de 2010 » – qui s'attachera plus particulièrement aux activités menées au titre du Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques et de la Convention d'Aarhus. – Sensibilisation et éducation du public aux organismes vivants modifiés et activités participatives. <p>Mise en lumière de l'apport de la prévention des risques biotechnologiques, de l'accès à l'information et de la participation du public s'agissant des OGM, à la réalisation de la Cible 2010, grâce à l'examen d'études de cas portant sur l'expérience acquise et sur les enseignements qui en ont été tirés, en application de l'article 23 du Protocole se rapportant à la Convention d'Aarhus et de l'amendement d'Almaty à la Convention.</p>	Secrétariat de l'ONU, Convention d'Aarhus
11-29	<i>Nagoya, Japon</i> Conférence des Parties	<p>Parmi les éléments à prendre en considération, à définir avec le Gouvernement japonais, on peut citer :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le débat de haut niveau lié à l'Année internationale de la biodiversité. – L'exposition UNESCO. – La remise du prix de l'Initiative Équateur. – Une manifestation réunissant des jeunes. – Salon organisé dans le cadre de l'Année internationale de la biodiversité, sur le thème des réussites de 2010. À rattacher à celui de la CESP. <p>Incitation de toutes les parties à présenter les succès obtenus en 2010 et à définir des pratiques de référence et à s'engager à respecter un échéancier pour la Cible de l'après-2010, les présidences respectives des deux COP devant l'adopter ; présentation de l'APA comme un gage de succès.</p>	Japon, Allemagne, PNUD, UNESCO
27 (à confirmer)	Célébration de l'Année internationale de la biodiversité au débat de haut niveau		
Novembre			
À déterminer			
Décembre			
10 (à confirmer)	<i>Kanazawa, Japon</i> Clôture de l'Année internationale de la biodiversité et lancement de l'Année internationale des forêts (sous réserve)	<ul style="list-style-type: none"> – Clôture de l'Année internationale de la biodiversité. – Contribution du secrétariat de la CDB au lancement de l'Année internationale des forêts en 2011. 	Japon et secrétariat de la CDB (sous réserve)
21-22 (à confirmer)	<i>Montréal, Canada</i> <i>New York, États-Unis</i> Rencontre avec les médias sur le thème « maintenir la dynamique créée par l'Année internationale de la biodiversité (2010) »	À déterminer.	Secrétariat de la CDB